



PLAZERSERVICES

Facilite le maintien à domicile.

Une équipe de professionnels qualifiés, adhérente aux principes de l'Economie Sociale et Solidaire, sur Hendaye et ses environs.

Au plaisir de vous accompagner avec discrétion et bienveillance.

**Déclarée et agréée :
n°SAP 92 22 38 472**



Contactez-nous



PLAZERSERVICES

**Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Nous sommes joignables de 9h à 17h.**

**Adresse : 12 rue du Port
64700 HENDAYE**

**téléphone :
05 64 72 12 69**

**email :
contact@plazerservices.fr**

**site internet :
plazerservices.fr**



Les avantages



PLAZERSERVICES

✓ Vous avez le choix de vos auxiliaires de vie

✓ Vous êtes accompagné par notre service qui allège votre rôle d'employeur

✓ En cas d'absence de votre auxiliaire de vie, nous vous proposons une autre personne

✓ Vous avez la garantie d'avoir un intervenant





Nos services

PLAZERSERVICES

✓ Aide au lever et au coucher

✓ Aide à la toilette

✓ Aide à la préparation et prise des repas, petits déjeuners, goûters

✓ Soutien administratif et informatique

✓ Accompagnement, courses, promenade, rendez-vous chez le médecin...

✓ Soutien des activités intellectuelles (lecture, jeux, discussions)

✓ Travaux ménagers, repassage, linge, rangement, petit bricolage...



Tarifs 2025



PLAZERSERVICES

La tarification se réalise par un devis gratuit.

Le tarif horaire de base est de 31.70 € ttc, soit = 15,85 € après déduction du crédit d'impôt.

Aucun frais d'inscription, ni de résiliation n'est facturé. Possibilité d'obtenir l'avance immédiate.*

Nos tarifs comprennent la présélection de l'intervenant, les formalités liées à son embauche, ainsi que le remplacement de l'intervenant en cas d'absence.

Nos prestations peuvent être prises en charge sous conditions, par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), par la

Prestation de Compensation du Handicap (PCH), par l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et dans certains cas l'Assurance Maladie.

*selon conditions

Le mode mandataire



PLAZERSERVICES

- Vous êtes l'employeur de votre auxiliaire de vie.
- Vous avez la possibilité de la choisir vous-même ou de demander au service mandataire de vous proposer une personne.
- Vous êtes accompagné dans vos démarches administratives liées à l'emploi (contrat de travail, bulletin de paie...) par PLAZER SERVICES avec qui vous avez signé un contrat de mandat.
- Vos déclarations fiscales et sociales liées à l'emploi sont réalisées pour votre compte par le service mandataire.